



attac
Paris Nord Ouest

*Retraites: Tout ce que
vous n'allez jamais savoir*

HALTE AU CATASTROPHISME !

Après s'être attaqué aux régimes spéciaux en fin d'année dernière, le gouvernement se prépare à revenir sur les réformes de 1993 et 2003 en dégradant encore les conditions de départ en retraites et le montant des retraites.

Pour mieux comprendre les causes et les conséquences de ces réformes ainsi que pour discuter des mesures proposées par Attac, le comité Paris nord ouest vous invite le:

**Samedi 22 mars 2008
à 16h**

**à la Maison des Associations
15 passage Ramey, Paris 18^{ème}
Metro Marcadet**

*à une conférence - débat animée par
Pierre Khalfa, membre du
conseil scientifique d'Attac*



Retraites : halte au catastrophisme !

Il est indéniable que le nombre de retraités va augmenter de façon importante ces prochaines années. La question préalable, que le gouvernement se garde bien de poser, est la suivante : s'il doit y avoir plus de retraités, ce que personne ne conteste, faut-il, oui ou non, leur consacrer une part plus importante du revenu national ?

La part des retraites est aujourd'hui de 12,5 % du PIB. Si nous voulons maintenir le niveau des pensions par rapport aux salaires, elle devrait passer, selon le rapport du Conseil d'orientation des retraites (COR) de 2001, à 18,5 %. Doit-on partir du postulat qu'une telle augmentation n'est pas supportable par l'économie française ? Pourtant la part des retraites a augmenté de plus de 7 points de PIB depuis 1950, sans provoquer de cataclysme.

Il s'agit donc de poursuivre dans l'avenir un effort similaire à ce qui a été fait ces dernières décennies. Le COR note d'ailleurs le faible impact financier, estimé à 0,3 point de PIB, d'un retour aux 37,5 annuités pour le secteur privé.

Pour couvrir cette évolution, il faudrait, toujours selon le même rapport, dans le pire des cas, une augmentation de 15 points du taux de cotisation à l'horizon 2040, soit 0,37 point par an. Il est difficile de croire qu'une telle augmentation pourrait mettre toute l'économie à terre. De plus, comme le note le rapport de janvier 2007 du COR, qui s'appuie sur les dernières projections de l'Insee, les perspectives démographiques se sont notablement améliorées depuis les précédentes estimations. Les besoins de financement en seront donc diminués d'autant. On le voit, le catastrophisme n'est pas de rigueur.

En tout état de cause, aucun nouvel allongement de la durée de cotisation ne peut se justifier. Le récent rapport du COR de novembre 2007 indique que le besoin de financement supplémentaire des retraites, avec la réglementation actuelle, ne serait que de 1 point de PIB en 2020, c'est-à-dire moins que la marge d'erreur des projections économiques sur la période, et seulement de 1,7 point à l'horizon 2050 ! Pourtant le gouvernement a annoncé son intention d'augmenter encore en 2008 la durée de cotisation pour tous les salariés, du privé comme du public, le Medef proposant carrément de la porter à 45 ans.

Une vision catastrophique est d'autant moins fondée qu'un rééquilibrage du partage de la valeur ajoutée, la richesse créée dans les entreprises, est tout à fait envisageable. Il n'est pas acceptable de considérer comme pérenne la baisse très importante de la part des salaires ayant eu lieu ces dernières années (près de huit points), alors que, dans le même temps, la productivité du travail a continué de croître fortement (plus de 50 % en vingt ans).

Un tel rééquilibrage de la part des salaires, qu'une augmentation des cotisations patronales peut amorcer, aurait d'ailleurs des effets neutres sur la compétitivité des entreprises s'il était compensé par une baisse des dividendes versés aux actionnaires.

On le voit, des solutions existent, mais le gouvernement refuse même de les envisager. Ne restent plus alors que des mesures hypocrites et dangereuses, comme l'augmentation de la durée de cotisation. Hypocrite, car, au vu de l'état du marché du travail, il sera de plus en plus difficile de cumuler les annuités requises pour avoir une pension à taux plein. Les entreprises se débarrassent de leurs salariés bien avant 60 ans (6 salariés sur 10 sont hors emploi au moment de liquider leur retraite), les jeunes entrent de plus en plus tard dans la vie active et de nombreux salariés, dont une majorité de femmes, ont des carrières discontinues et n'arrivent déjà pas à réunir le nombre d'annuités demandé. L'augmentation de la durée de cotisation se traduira donc en pratique par une retraite réduite pour le plus grand nombre. Seuls ceux qui en auront les moyens pourront, à leurs risques et périls, se tourner, avec des assurances privées, vers la capitalisation, augmentant ainsi l'iniquité au lieu de la réduire.

Dangereuse, car elle reviendrait à rompre le contrat entre générations. Si les actifs paient les pensions des retraités, en contrepartie, les salariés âgés laissent leur place sur le marché du travail aux nouvelles générations. Cette exigence est d'autant plus forte que le chômage de masse perdure. Décaler l'âge de départ à la retraite revient à préférer entretenir le chômage des jeunes plutôt que de payer des retraites.